REDACTION **ADMINISTRATION**

DUREAU DES ABONNEMENTS fusrimeris Suizas Catholicus Fribesty (Enisce)

OSCHMENESS: Spine Fr. 2.50 6.— 10.— 20.— Etranger > 4.— 10.— 19.— 28.—

Your les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyen-gant une auriaxo de 20 centimes. Campta de shânne pestat II. - 54

AIBBRI

Journal politique, religioux, social

ANNONCES Publishe

a. a suisse de publicit?

Race St-Pierre GRIEOURN

PRINCIPAL AND ALECT

Nouvelles du jour

La Chambre française a ratifié le traité de Versailles.

La situation à Fiume.

Après de longues séances, la Chambre française a enfin voté, hier jeudi, la ratifi-cation du traité de Versailles, par 372 voix, contre 53 voix socialistes.

Cette majorité considérable n'est cependant pas un grand succès pour le gouvernement, car, à part les socialistes, tous les orateurs qui ont critiqué le traité avaient dit qu'ils le voieraient quand même. Donc, la ratification est acquise, mais le mécontentement

Nous n'hésitons pas à dire que ce mécontentement est injuste, car, après tout ce qu'elle a obtenu, la France a pourtant de quoi être a ontenu, la France a pourtant de quoi être satisfaile; ce qu'elle na pas obtenu, c'est ce qu'elle ne pouvait pas avoir, en dépit des elforts déployés par ses représentants à la conférence de la paix. Un traité de paix est un marché entre les parties; le traité de Versailles n'a pas compté avec les vaincus, qui sétaient désarmés en signant l'armistice; mais les vaincus qui sétaient desarmés en signant l'armistice; mais les vainqueurs ont dû compter les uns

avec les autres.

La Chambre française a été unanime (501 volants) à ratifier la convention militaire conclue entre la France. l'Angleterre et l'Amérique, pour protéger la France contre une agression éventuelle, mais bien improbable, ou très lointaine, de l'Allemagne.

D'Annunzio est complétement bloqué dans le ville de Fiume avec ses légionnaires. Au-cun journal n'arrive d'Italie ; les rares nou-velles qui arrivent à la ville sont apportées par les appareils de télégraphie sans fil des vaisseaux italiens ancrés dans le port, vais-seaux dont les équipages ont fait défection et se sont mis sous le commandement de d'Annunzio. Rien, paraît-il, ne donne à la population de Fiume l'impression d'être bloée comme l'absence de journaux. Les noules plus fantaisistes courent les rues, provoquant des attroupements et des manifestations. L'atmosphère se charge d'électri-cité. Ce qui préoccupe surtout la population, c'est la peur d'un coup de main de la part des Yougo-Slaves, Depuis quelques jours, la frontière de la Yougo-Slavie est barrée ; le chemin de fer ne marche plus. Les Croates, qui étaient venus en grand nombre s'é-tablir à Fiume avant l'arrivée de d'Annunzio, s'en vont en masse. Ils obéissent évidemment à un mot d'ordre. On les invite à quitter la ville où ils pourraient subir les graves conséquences d'un siège. Des comi-ladji ou bandes yougo-slaves se forment et s'agitent dans les environs. Tout fait croire à quelque surprise de la part des Croates.
L'autre jour, un député a demandé à M.
Tittoni si le gouvernement pouvait exclure la possibilité d'un conflit entre les légionnaires de d'Annunzio et les soldats yougoslaves. « Non, a répondu le ministre des saves, « Non, a repondu le ministre des alfaires étrangères, nous ne pouvons pas l'exclure, bien que le gouvernement ait donné toutes les instructions pour éviter un pareil évenement. Du reste, les puissances alliées se préoccupent de cette éventualité, qui pourtait mettre le feu à toute l'Europe; elles exercent en ce moment toute leur influence pour l'éviter. Je ne puis pas en dire davan-Nous nous trouvons devant la situation la plus difficile dans laquelle un gou-vernement se soit jamais trouvé. »

En résumé, on a l'impression que d'Annunzio ne couche plus sur un lit de roses. Les heures d'enthousiasme sont passées, e Les neures demnousassie sont passess, et la réalité apparaît dans toute sa nudité. La question du ravitaillement de la ville va se faire grave. La population s'affole, malgré l'éloquence réconfortante du Pierre L'Ermite de l'expédition, le Père Giuliani, des Frères Prècheurs, aumônier militaire auprès des troupes d'assaut. Gabriel d'Annunzio n'en continue pas nroins à défier le gouvernement italien et les Alliés. Son chef de cabinet —

italien et les Alliés. Son chef de cabinet — le poète se croit déjà président du ministère — a fait savoir que l'exposé de M. Tittoni, à la Chambré italienne, ne le satisfait abso-lument pas, car « il en ressort que l'Italie est victime de la conférence de la paix et que ses revendications légitimes sont réduites à néant. Aussi, a-t-il conclu, nous ne chan-

geons pas et nous ne changerons pas notre ligne de conduite; elle reste telle que nous l'avons tracée le jour où nous sommes entrés à Fiume. »

Des événements imprévus se chargeront peut-être de calmer ces dispositions belli-

Suivant le Lokal Anzeiger de Berlin, l'Entente ne reconnaîtrait pas, à Budapest, le gouvernement de M. Friedrich.

Après n'avoir pas voulu agréer le régime de l'archiduc Joseph, ce serait une faute de refuser celui de M. Friedrich, qui est le seul élément d'ordre capable de lutter contre le bolchévisme hongrois. Nous voulons donc espérer que le Lokal Anzeiger est mal ren-

Un journal révolutionnaire de Berlin, Dic Freiheit, dénonce l'armée allemande de Cour-lande, dont le cas nous a occupé hier, et l'armée allemande de Lituanie comme des pièces d'un grand complot réactionnaire, où les premiers rôles sont teuns par l'amiral russe Koltchak, et le général Dénikine, lés

deux ches de la contre-révolution russe. Selon la Freiheit, les armées allemandes de Lituanie et de Courlande coopèrent à l'encerclement du bolchévisme en vue de son prochain écrasement ; quand ce sera fait et que le tsasisme aura été rétabli en Russie, ce sera le tour de la révolution allemande d'être jugulée.

Le journal communiste donne des indica-Le journai communiste donne des indica-tions minutieuses sur ce plan; il dit qu'une mission militaire russe séjourne à Berlin et que le général Biskoupski, homme de con-fiance de l'amiral Koltchak, et qui dispose de fonds abondants, subventionne des bu-reaux d'enrôlement établis dans toute l'Alle-magne.

magne.

La Freiheit somme le gouvernement de chasser les agents de la contre-révolution.

La Gazette de Francjort trouve les révélations du journal socialiste àssez catégoriques pour nécessiter un éclaircissement offi-

TEMPS NOUVEAUX

gouvernement de Bâle-Vièle propose de modifier la toi scolaire sur le point de l'ensei-gnement religieux. Il a donné à l'article de la

guement reingent. Il a nonne à l'article de la loi qui traite de cet objet la fonme suivante : « L'enseignement religieux n'est pas affaire de l'école. La distribution de cet enseignement est laissée aux communalés religieuses. Les au-torités de l'Etat réservent à cet effet le nombre d'heures nécessaires, dans le plan scolaire, et mettent gratuitement à la disposition des communautés rédigieuses les locaux d'enseignement... Les maîtres des écoles publiques ont la faculté de se charger de l'enseignement religieux, pour le compte des communautés...

Les catholiques de Bale ont tout lieu de se rédigieux de l'enseignement religieux pour le compte des communautés...

Les catholiques de Bâle ont tout lieu de se réjouir du changement qui sera apporté au régime scotaire, touchant l'enseignement religieux. On sait que cet enseignement, pour autant qu'il est officiel et donné par les maltres de classes, est interconfessionne. Cela est, en soi, une absurdité. Mais en outre, il faut se représenter que, cet enseignement « interconfessionnel » est donné souvent par des maltres qui ont une foi très mititante ou qui professent, au contraire, très mititante ou qui professent, au contraire, donné souvent par des malbres qui ont une foi très militante ou qui professent, au contraire, une incrédulité agressive. On voit ce que de prient l'enseignement religieux interconfessionnel entre de parellles mains. La disparition d'un tel système doit donc être sauvée comme une délivrance pour les consciences.

Zurich paralt vouloir suivre l'exemple de Baac. M. le consciller d'Etat Mousson, chef de Cinstruction publique, a fait dernièrement, à l'occasion d'une fête scolaire, des déclarations qui font présager cet heureux changement.

Nous ne pouvons nous dissimuler, a-t-il dit, que les idées sur les questions religieuses ont très fortement évolué depuis un certain nombre d'années. Il faut couvenir qu'il s'est étabil une plus grande solérance entre les divers

holi une plus grande tolérance entre les divers courants confessionnels. En outre, les liens en-tre l'Elat et l'Eglise se sont reachchés à tel point que, en ce qui concerne noire canton, la sépara-tion n'est plus qu'une question de temps. Ce

mouvement séparatiste, dont on ne saurait mé-comaître les graves conséquences pour l'Etat, pour l'Eglise et pour les individus, aura aussi des effets profonds pour l'école publique; car on ne manquera pas de réclamer que l'Etat soit dessaisi de l'enseignement religieux et que celui-ci soit confié aux organisations ecclésiastiques. Ex peut-être seront-ce justement ceux qui out demandé avec le plus l'insistance le maintien de l'enseignement obtigatoire de la religion qui, en hommes convaincus de l'importance de cet enseignement, réclametont ce changement, y voyant un progrès, parce qu'il mettra fin à un état de choses dont personne n'est satisfail... »

y voyant un progrès, parce qu'il mettra fin à un état de choses dont personne n'est satisfail.....

On comprend bien que M. Mousson n'a pas voulu plaider pour la tatésation de l'enseignement; cet homme d'Etat-protestant ne fait que répudier une doctrine qui fut longtemps chère à ses parcès et à tous les tenants de la souveraineté absolue de l'Etat sur l'école, à savoir que d'Eghise doit èlue tenue à l'écart de l'enseignement et que c'est à l'Etat à dooner même l'instruction rétigieuse, pour assurer l'unité morale de la nation. de la nation.

de la nation.

Réjouissons-nous de voir abandonner une théorie au nom de laquelle on a fait assez long-temps souffrit les catholiques.

Au Conseil national

Berne, 2 octobre.

Les Suisses de Russie

M. Schmid (Zurich) interpelle le Conseit fédé-rai au sujet de la situation des Suisses restés en Russie, notamment des deux cents Suisses en Russie, notamment des deux cents Sussess incarcérés par le gouvernement des soviets, à Pétrograd et à Moscou. La situation, dans ces villes, devient de plus en plus mauvaise sous le régime bolchéviste. Quelques-uns des détenus ont été mis en liberté, grâce à l'intervention de la Croix-Rouge danoise. Mais tous ieurs biens ont été confisqués par les bolchévistes, et nos concidoyers ne sont pas son de mousir de faim. Le nombre des habitants de Pétrograd a passé, de 2 millions et demi qu'il était avant sa guerre, à cing cent mille. à cinq cent mille.

L'interpéliateur demande qu'on fasse toutes

L'interpolitaieur demande qu'on fasse toutes les démarches possibles pour faire rapatrier nos concitoyens. Il y aurait d'abord la Croix-Rouge, qui pourrait intervenir, puis le gouvernement polonais, puis le conseil des soldats altemands à Moscou, qui se charge de rapatrier les prisonniers de guerre ailemands en Russie, L'anterpellateur exprime sa confiance dans les mesures du Département positique et du Conseil fédéral.

Au nom de ce dernier, M. Calonder remercie Au nom de ce dernier, ar. Casonier Feater-de Uniterpellateur de sa soldicionel pour les Suisses de Russie. Le Conseil fédéral se joint à cette manifestation de sympathie en exprimant ses plus profonds regrets de voir nos nationaux dans

plus protonos regiets et vica acuardina de la consecución de la co les rapatriés devraient traverser des régions qui se trouvent encore en état de guerre. La Finlande, la Pologne, l'Ukraine font également des difficultés. Mais le Conscét fédéral continuera à chercher la voie la meilleure pour faire rentrer nos compatrioles. Les moyens de représailles contre les Russes domicilés en Suisse he conviennent pas. Il ne serait pas juste de rendre responsables des particuliers pour les Jautes commises par lleur gouvernement.

M. Yersin (Vaud) demande instamment que Conscét fédéral iessite pour la mise en liberté

le Conseil fédéral insiste pour la mise en lib des Suisses que le gouvernement des soviets garde prisonniers.

Après un discours de M. Hæberlin, souhaite aux députés un bon retour dans l'foyers, la session est close.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Après un rapport de M. von Arx (Soieure), le Conseil des Elots procède au vote définilif sur le projet de subsides de la Confédération en faveur de l'électrification des chemins de fer privés, puis la séance est levée à 8 heures 50 et la session déclarée close.

La retraite de M. Müller conseiller fédéral

Le groupe radical des Chambres fédérales a

Le groupe rainear les commisses reseaux à pré-sidence de M. Forrer, de Saint-Gal.

M. Forrer a communique officiellement à ses collègues la détermination de M. le conseiller fédérai Miller de prendre sa retraite.

Confédération

Les élections fédérales

Les Grutiéens argoviens présentent pour les élections au Conseil national une tiste de 6 noms cumulés. A la première place se trouve le Dr Kraft, de Brougg, médecin des écoles, à

Le Comité centra! du parti radical argovien présente comme 10^{me} candidat le secrétaire communal Lauri, à Mühlethal.

La liste du parti ouvrier socialiste vaudois La liste du parti ouvrier socialiste vaudois pour les élections au Conseil national portera ies noms de MM. Charles Naine, conseiller na-tional, Paul Golay, député, Paul Perrin, secré-taine de la V. S. E. A., à Benne, Fritz Hibl, de-puté, Henri Viret, député, Ernest Peytrequin, député et Charles Rosselet, administrateur du Dreat du Peurle. Droit du Peuple.

Un emprunt de 500 millions aux Etats-Unis

aux Etats-Unis

Des tractations ont aieu, depuis quelque temps, entre la Confédération suisse et les Etats-Unis, pour la concusion d'un emprant de 500 millions, dont le produit serait destiné à l'électrification des chemins de fer l'édéraux. L'accord serait à la veille d'être concau.

Le nouveau consellier d'Etat vaudois

Ce sera, comme on l'a di, M. le député au Etals Simon qui remplacera M. Etier au gouver nement vaudois.

M. Simon est né à Grandson; i) est âgé de 1 ans, a fait des études industrictées, est dé-uté au Grand Conseil, syndic de Grandson et député aux Etats.

Une communa généreuse

Les habitants de la commune bernoise de Viléret réunis en assemblée, ont décidé de payer aux soldats de la commune la somme de 1 franc pour chaque jour de service accompli de 1914 à 1918. Cette patriolique décision coûtera à la commune la somme de 30,000 francs.

Le trafic postal avec l'Alsace-Lorraine

Le trafic des colis postaux avec l'Alsace-Lor-raine est de nouveau autorisé aux mêmes con-ditions que pour le reste de la France:

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

Genève, 2 octobre.

La journée de jeudi de la conférence interuni-versitaire a été consucrée au travai. des com-missions. Répartiés par facultés, elles put exa-mané les très nombreuses et très délicates questions que soulévent les plans d'études, la frag-nientation des examens et les équivalences d'étu-des et de diplômes. Les vœux auxquels on est arrivé seront soumis à la réunion plénière.

AVIATION

Nungesser à Lauranne

Le capitaine-aviateur Nungesser, l' « as » français, venant de Paris, est arrivé à la Récherette, à Lausanne, hier, jeudi, à 3 h. 15. Il a été reçu par l'aviateur militaire suisse premier-l'écutenant André.

Le capitaine Nungesser est muni de toules les autorisations nécessaires. Il voyage d'ailleurs à suite alsouvent privé et a l'intention d'aller

titre absolument privé et a l'intention d'aller voler à Genève et Zurich.

Il monte un très léger avion de tourisme, portant des insignes macabres : une tête de mort, un cercueil et deux cierges.

Une journée d'aviation à Payerne

La journée d'avistion, qui n'a pu avoir lieu à Paverne, dimanche dernier, à cause du mau vais temps, a été renvoyée au dimanche 5 oc tobre. Elle sera annoncée, le matin, par de vols des aviateurs André et Progin au-dessus de la vallée de la Broye.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Importations et expertatations

Il a été importé en Suisse durant la pren pitié de l'année 1919, des manchandises le sonme de 1,540,537,000 fr., soit 437,294,000 fr. de plus que dans la première moitié de l'année 1918. D'autre part, il a été exporté de Suisse des marchandises pour la somme de 1,214,427,000 fr., soit pour 203,534,000 fr. de plus que dens la première moitié de l'année 1918.

Les Alliés et la Russie

Paris, 2 octobre.

(Havas.) — Le Conseil suprême a enregistré la désignation d'officiers pour la commission devant étudier le rapatriement de Sibérie des prisonniers de guerre all'emands et autrichiens. Ce rapatriement s'effectuera après celui des troupes polonaises, roumaines, Pougo-slaves el tchéco-slovaques.

o-slovaques.

Conseil a décidé de remettre à Dénikine Le Conseil a décidé de remettre à Demkine le cuirassé Volta, séquestré par la marine an-glaise dans la mer Noire.

Le traité de paix de Saint-Germain

Bucaret, 2 octobre.

(Burcau roumain.) — Les dauses politiques et économiques imposées à la Roumanie et le traité avec l'Autriche ont été publiées la première fois intégralement. Elles ont produit une vive impression et out confirmé la conviction générale de l'impossibilité de les signer.

La grève des cheminots anglais Londres, 3 octobre.

Tout le pays attend avec grande anxiété le résultat de la réunion des syndicats avec le président du consei. La conférence des syndicats à laquelle de décision a été prise de se rendre chez le président du conseil des ministres. M. Lloyd George, a été convoquée par la fédération des ouvriers des transports et l'anxiété est due des onwiers des transports et l'anxiete est due au fait que cette fédération a déjà publié une décaration approuvant la grève des cheminots. La conférenct comprenant des représentants des syndicats les plus importants, parmi les-quels se trouvaient les représentants du syndicat des employés postaux, du syndicat des ou-vriers du fer et de l'acier, du syndicat des ou-vriers (ypographes et de la fédération nationale

du conseil dans l'après-mida, et, le soir, la con-férence a été reprise. Tandis que les uns pré-voient que les ouvriers des transports se join-dront à la grève des cheminols, d'autres espè-rent que l'entrevue avec le Premier aboutira à la reprise des négociations avec les cheminols. La conviction qu'il existe une base pour des négociations se répand de plus en paus. Entre ociations se répand de plus en plus. Entre temps, les cheis des cheminots maintiement que leur position ést aussi ferme et sollde que ja-mais et que les cheminots sont déterminés à continuer le combat. D'autre côté, le gouverne-ment est plein de confiance que la grève sera brisée et il affirme que les ouvriers retourent au travail. M. Thomas a répêté sa déclaration vue les cheminets sont units à pérceler. que les cheminots sont prêts à négocier.

Nouvelles diverses

Le roi el la reine d'Espagne arriveront à . Paris le 22 octobre, pour 48 heures ; ils seront reçus officiellement à l'Elysée.

- Les bolchévistes ont emprisonné les mem bres du comité central et de nombreuses per-sonnaités sionistes de Pétrograd, à la suite de manifestations ententophiles.

— Les socialistes de Carmaux ont choisi M. Albert Thomas, ancien ministre de l'armement, pour être leur candidat aux prochaînes élections lég.slatives, en rempiacement de M. Jean

NOUVELLES RELIGIEUSES

Nouveaux cardinaux

Une information romaine de l'Italia de Milan confirme, pour le prochain Consistoire, qui aura lieu à la fin de novembre ou aux premiers jours de décembre, la nomination au cardinalat de Men à la fin de novembre ou aux premiers jours de décembre, la nomination au cardinalat de Mgr Kakowski, archevêque de Varsovie, et annonce comme probable céble des prelats suivants : les nonces apostoliques à Vienne et à Madrid, Mgr Valtrè di Bonzo, Mgr Ragonesi; Mgr Sardi, assesseur de la Congrégation consistoriale; Mgr Sil., vice-cametingue de l'Eglisc, et Mgr Camasséi, patriarche de Constantinople.

La France et l'Espagne n'obtiendraient aucun chapeau nouveau, le nombre habituel de ceurs cardinaux étant au complet (7 et 5).

Il n'est pas impossible que les Etats-Unis voient élever à la pourpre-grarchevêque actuel de New-York, et le Brésil, celui de Saint-Sauveur de Bahia.

Une statue de la Vierre

Une statue de Nobre-Dame de Lourdes, en aluminium massif pesant quinze kilos et mesu-rant presque un mètre de hauteur, vient d'être

fixée sur la pelite Aiguille du Dru (massif du Mont-Blanc), à 3730 mètres d'attitude.
Cette entreprise a été mente à bonne fin par cinq guides d'Argentières, accompagoés de M. d'abbé Coulin, vicaire d'Argentières.
Après sept heures d'ascension, la statue fut solidement scrélée dans le roc, et M. l'abbé Coutin la bénit.

Le nouveau curé de Nyor

M. Fabbé Benoît Martin, vicaire à Lausanne, est nommé curé de Nyon, en remplacement de M. l'abbé Mauvais, appelé à succèder à M. Besson à la tête de la paroisse du Saint-Rèdempteur, à Lausanne.

AÉRONAUTIQUE

a il a im

L'Errelsior de Paris annonce que l'aviateur L'ecointe a essayé, mercredi, avec succès, à Buc un aérobus qui permettra de transporter confor-tablement 28, passagers.

L'AFFAIRE JUDET

Les calembredaines de Mme Bossard

Berne, 2 octobre

- M. Ernest Judet a adressé au commandant Abert, rapporteur au 3^{me} conseil de guerre, à Paris, la lettre suivante :
- c Les diffamations innombrables, confuses et variables de Mme Bossard ne peuvent avoir pour vous aucune valeur judiciaire. Mais, à travers l'ensemble des journaux, vous avez élé frappé de son acharnement inimaginable coultre moi, que seules expliquent la vengeance et la haine. C'est de trait essentiel de ce débordement frênche le seul l'inn mi forma l'unité de lant d'inne le seul l'inne mi forma l'unité de lant d'inne le seul l'inne mi forma l'unité de lant d'inne le seul l'inne mi forma l'unité de lant d'inne le seul l'inne de lant d'inne de la l'inne de l'inne de la l'inne de la l'inne de la l'inne de l'inne de la l'inne de l'inne de l'inne de l'inne de la l'inne de la l'inne de l ique, le seul tien qui forme l'unité de tant d'in-
- · Poursuivant la recherche de la vérité ave « Poursuivant la recherche de la vérité avec vous, vous me saurez gré d'éclairer ce qu'il y a d'obscur ou même d'incompréhensible dans l'ex-plosion subite de M^{mo} Bossard. Explosion qui, d'ailleurs, ne fut pas volontaire, mais comman-dée par les révélations de son mani sur le pro-cès en divorce qu'elle lui jntente. J'y jone un rôle obligatoire et doutoureux de témoin. Il a role obligatoire et doutoureux de témoin. Il a déterminé les accusations furibondes, destinées à disqualifier, par leur diversion, mon autorité devant le tribunal de Lucerne. Voltà pourquoi M™ Bossard a parté, c'est-à-dire calomnié et menti, pour sauver l'action judiciaire dont elle escompte des bénéfices fabuleux au dépens de M Bossard.
- M. Bossard.

 c J'ai été témoin des époux Bossard, il y a plus de douze ans ; cette union avait tout le caractère de l'inclination réciproque et d'une affection passionnée. Jisqu'à l'ouverture du procès en divorce, les relations de nos deux ménages n'ont pas cessé d'être affectueuses et confiantés.

n'ont pas cossé d'être affectueuses et confiantes. Je passe sur les années heureuses et Jarrive à la période discordante qui orécèda la rupture. Alors même, M^{me} Bossard ne cessait de nous exprimer des sentiments de cordinalité absolue. « Comment de tels sentiments, exprimés si chaèureusement à tain de reprises, se sont-ils changés à mon égard? Il est certain que ma trislesse fut profonde en face des affreuses dis-putes auxquelles j'ai assisté et que Janrais voulu ne nas intervenir en justice entre les pules auxquelles j'ai assisté et que j'aurais voutu ne pas intervenir en justice entre les époux jadis si unis, désormais morfellement dés-

unis,

de em 'y suis décidé qu'à regret, quand
j'appris qu'un ami de quinze aus était abominablement diffamé dans sa conduite personnelle et
ses mours privées. Je lui ai donné un témoignage de moraité, conforme à mes convictions
et à toutes mes observations sur sa vie intime.
Plus tard, j'ai da témoigner d'une tentaive de
menutre à lonnelle Bosserd n'échanna que per meurtre à laquelle Bossard n'échappa que par miracle, quis de violentes menaces d'assassinat

miracle, puis de violentes menaces d'assassinat par le revolver; cèles me parurent si dangereuses, au moment où ekes furent proférées, que javais averti Bossard de se garder.

« J'ajoute que, à plusieurs reprises, M. Bossard a essayé de me persuader que son maridait fou et j'ignorais alors que la loi suisse considère le divorce comme de plein droit en cas de foile. Après une réconchiation provisoire, oblenue par nos efforts persévérants, et l'anionne d'un second enfant, M. Bossard, dans un accès d'exaltation déjà criminelle, me déclara qu'elle ne laisseruit pas venir cet enfant au monde ou qu'elle le supprimerait s'il y venad.

« Tous ces souventrs précis d'actes, paroles

· Tous ces souvenirs précis d'actes, parolles t Tous ces souvents précis d'actes, parôtes et confidences me constituaient témoin génant, probablement décisif, contre Mine Bossard. C'est pourquoi éle a tenté de m'associer à son mari dans le système de dénonciation effoyable qu'elle dirigeait contre lui. C'est pourquoi je l'ai poussaivire en diffamation calomnieuse devont le tribussil de Lecteron.

poursnivie en diffamation calomnieuse devant le tribunal de Lucerne, Depuis elle a vomi à tort et à travers, dans la presse mondiale, une foule d'attaques injurieuses et ineptes, où elle développe, dans une série de contradictions insensées, sa preune série de contradictions insensées, sa que-mère diffamation devant és juges de Laicerne. Elle s'y est, d'ailleurs, comptéement noyée. Le lecteur le plus ignorant a pu remarquer qu'elle et situpidement ruine, par ses démentis infligés à câle-même, par le remaniement perpétuel de ses imaginations, la légende infâme par laquelle cèle se flattait de me déshonorer et de m'acca-bler.

bler.

« N'a-t-elle pas prélendu que j'étais présent à une conférence de Berne, avec M. Paul-Meunier, Bossard et le ministre d'Allemagne? Elle a da renier cette histoire saugrenne, qui ourait été le prétexte d'un parlage de deux millions, d'origine ennemie. Puis elle m'a mis en relations avec MM. de Romberg et de Bismarck, tantôt chez elle tantôt à Munsingen, vers deux heures du matin. J'ai démenti et je démens toutes es ca-tembredaines, épilembiers, conferniers, avec un cer-cembredaines, épilembiers, conferniers, avec un cercile, fantor a commenti et je démens toutes ces ca-matin. J'ai démenti et je démens toutes ces ca-fembredaines épileptiques, conçues por un cer-veau déséquilibré, alluné par les hablucinations de la plus basse cupidité et par la suggestion de rancunes inavouables, >

PETITE GAZETTE

Foch dans sa maison natale

Foen dats sa maior naisse

Les fêtes officielles qu'a données Tarbes en
l'honneur du maréchal Foch sont terminées,
mais Tarbes est encore plein de chants, de musique, de feurs, de jeux, de cavaleades et de feux
d'artifices. Tarbes est toujours en fête. Le maréchal, ui, est devenu, redevenu, l'enfant de Tarlus seufement.

· Je veux revivre un peu mes années de se . a-t-il dit.

Et il les revit en toute simplicité, amusé et

Dans une petite rue étroite, des femmes et des jeunes filles, des fillettes, lui barrent la route : « Monsieur le maréchél, c'est kii sa rue de la Victoire et, levez les yeux, vous êtes devant votre

mison natale, . C'est une très vieille maison aux murs épais, aux pierres usées, poncées par l'âge, mais qui a conservé la pureté et l'élégance de ses lignes

On entre.

« Voici bien la même vielile lampe, dit le maréchal, je la reconnais : c'est une vielile amie; et voici la porte de notre appartement, toujours semblable, elle n'a point changé. Tout cela, qui me paraissait si vieux jadis, me semble si jeune aujourd'hui. Et voici la chambre où je suis né. »

La voix du maréchal bremille un peu; ses yeux se promènent autour de la pièce et ses mains caressent les murs. Il murmure .

1.1. même chemine les mêmes aumoires.

La même cheminée, les mêmes unu

La même cheminée, les mêmes armoires, out, rien n'est changé! C'était notre petit salon et, là, au fond, n'est-oe pas la grande alcòve? Le marêcha! ouvre les parmeaux, découvre la profondeux et l'obscurlié du réduit.

« It y avait, dit-il en riant, un canapé devant l'accève, et le problème, autrefois, consistait à ouvrir les portes sans dérunger le canapé : c'était assez différile. »

Foutes ces choses du temps passé semblent amilières au maréchal. Il les examine avec des eux amis, les touche avec des gestes affectueux. « J'ai du plaisir à me retrouver ici; je vous

Le maréchal, en vérité, relate un journaliste semble très heureux et sa joie se lit dans ses yeux : elle est peinte sur som visage en braits midieux

M. Wilson, directeur de la Société e F. J. Wrasght and C. S Eagle Hill (Angleterre), a déclaré qu'il était possible de produire des automobles 16 H. F. à quatra sylandres pour le criste de Seylandres.

Cette Société a repris les usines d'aéronau tique Whitehead. La voiture qu'ella prépare pour le mois de mans auxa une mise en morche électrique, une carrosserie interchangeable et pour se mois de mans aura une mise en mar électrique, une narrosserie interchangeable cile sera gratuitement assurée pour une au La fabrique compte livrer, 1500 voitures par

Les prix Cognacq

L'Académie française annouce que les prix Cognacq, pour les familles de neuf enfants, ne pourront être attribués avant 1920. Le décret l'autorisant à accepter la donation n'a point été cendu jusqu'à ce jour et, d'autre part, le dépouillement des milliers de demandes reçues et qui lui arrivent encore chaque jour par centaines est à peine commencé.

Un nes sreffé
Un palefrenien de Windsor, (Angleterre),
William Robertson, out dernièrement le nez
coupé à la suite d'un accident. E fut immédiatement transporté à l'hôpital, ou l'on procéda à
la ligature des artères. Cela fait, le chirurgien
demanda où était le nez et donna l'ordre de
l'aller disealer le nezecul manquest du l'aller chercher. Le morceau manquant du nez

fut retrouvé dans l'écurie, parmi du paille, et rapporté au médean, qui le remit en piace. Actuellement, Robertson est en voie de gué-rison, la greffe ayant parfaitement réussi.

La statue de Hiedenburg

La fameuse statue de Hindenburg, dite la statue aux clous, qu'on avait dressée dans le jardin zoologique de Berdin, va être démolie.

CARNET DE LA SCIENCE

Le microbe de la fièvre jaune

Le microbe de la fièvre jaune.

On ne connaissait pas jusqu'àci le microbe qui causait la fièvre jaune. Le docteur japonais Noguchi vient de pubber tes résultats des recherches qu'àl a entreprises sur cette ma'adle si grave et si répandue dans les pays chauds. Il a grave et si répandue deus les pays chauds. Il a trouvé dans le sang de cortains mailades attéants de cette affection un microbe du lype des spirochètes, dont il a étudié les carachéristiques et qui serait peut-être l'agent de la terrible mafadie. L'est très voluin du spirochète qui a causé, pendant la guerre, des jaunisses assez saireuses. C'est une découverté fort importante, qui permettra peut-être de préparer contre cette affection, comme on la fait contre tant d'autres, un savam ou un vaccin efficace.

Echos de partout

M. Conty, un des diplomates français les lus distingués, est le principal témoin à charge e l'affaire Caillaux, Au moment où l'affaire Caillaux va venir

Au moment où l'affaire Caifaux ve venie devant la justice, M. Conty vient d'être envoyé comme ambassadeur de France au Brésil.

Sans doute facti-é chiercher les rassons de cette nomination dans l'interrogatoire de M. Caifaux devant la commission d'instruction de la Cour de justice, en date du 11 mars 1900.

* M. Caillaux. — ... Voici liss propos termes dont M. de Lancken se servit dans ses expli-cations : * Conty, vous ce savez, me dit-il, est

un gros bavard ; à est très facile de lui tirer

les vers du nez. ... Dans le récent mouvement reconnaît la pable du Tigre.

ton nouveau chapeau, je me tords les côtes,

La femme, — Tont mieux! Je le meitral le
jour où la modiste enverra la note.

FAITS DIVERS

FYRANGER

Les inondations en Espagne

Les récoltes de mais, de riz et de piment sont presque détruites, à sa suite des inondations dans les provinces de Carthagène et de Murcie. La ville de Carthagène est complétement inon-dée et l'eau atteint les premiers étages. La ville est plongée dans une obscurité compôte, les usines à gaz et d'életricité étant improées. Les gendarmes à cheval, sont pervenus à sauver de nombreuses personnes se trouvant aux Tenêtres et aux bateons, mais ont du renonner au sauve-tage, l'eau montant toujours. On craint qu'il n'y est de nombreuses victimes.

Les escrocs espagnols recommencent

Les escroes espagnos deploiem de nouveau paraît-il, feur activité suspendue pendant le guerre. Plusieurs personnes du canton de Vau ont recu, récemment, des lettres par lesquelle un prisonnier, ou son serviceur, demande un

somme d'argent comptant, pour lui permettre

de retirer une grande fortune d'un lieu où e'h est caché ou déposée. La lettre promet à celui qui fournira l'avance une purt considérable de trésor caché. Le public est mis en garde contre

Deux Suisses arreles à Paris

La police parisienne a arrêté un couple suisse ont de mari, Octave Granger, de La Chaux-de-onds, venait d'arbeter de la monnale d'argent un bureau d'autobus, avec des billets de ban-

que, moyennant un pouccentage d'un franc. On a trouvé sur Granger 12,560 francs en billets et en pièces de 20 francs en or et 332 fr. en mon-

au dépôt, en vertu de la loi réprimant le trafic des monnaies.

A Montreux, M. Baslardoz, chef du service des litres à la Banque de Montreux, u fail, chez lui, dans l'escaller de sa maison, un chute à la suite de laquelle il u succombé.

Accident de chasse A Thusis (Grisons), un chasseur a blessé dan-gereusement un jeune berger qu'il avait pris pour du gibier. Le berger est mourant. Le chas-seur a pris la fulte. La police le recherche.

Dans l'eau bouillante A Vannergen, un pelit garçon d'un an et demi Léo Biori, est tombé dans un seau d'eau bouil-lante. Il a succombé à ses brûlaires.

A Genève, une valése contenant pour 53,000 francs de bijoulerie et de montres, enregistré au service des bagages des chemins de fer fédéraux à destination de Bellegarde, a été volée

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 3 octobre

Les cours ci-après s'entendent pour les chè-ues et versements. Pour les billets de banque, il

peut exister un écart.

Le premier cours est celul auquel les l'anques achétent; le second, celui suquel elles vendent l'argent étranger.

Demande Offre

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 3 octobre BAROMÈTRE

Septemb. | 27 28, 19 30 1 2 3 Octobre

14 14 10 19 10 10 6 15 18 12 13 13 9 7 14 12 19 13 13 8

TEMPS PROBABLE

Zurich, 3 octobre, midi.

Allemagne (mare) Italie (lire)

Prague (couronne)
Prague (couronne)
New-York (dollar)
Brazelles
Madrid (peseta)
Amsterdam (floria)
Patrograd (rouble)

725.0 1=_

Damande

23 24

725.0

720.0

715.0

700.0 695,0

L'enquête ouvente n'a pu établir si le été commis au départ ou en cours de r

récoltes de mais, de riz et de piment son

- Chaque fois que je te vois avec

de l'épiscopat de Suisse MOT DE LA FIN

à l'occasion de la fête fédérale d'action de grâces

Lettre pastorale

(Suite)

II. Le travail est une source de bénédictions

Le travail est aussi une source de bénédie Le travail est aussi une source de Deneuri-fions. Lorsque hes equi du déluge se furent retirées et que Noé, le second père du genre humain, ent offert à Dieu un sacrafice d'ado-rations, Dieu bénét à nouveau la teure. Grâce à cette bénédiction, l'homme peut redemander à la terre ce dont lé a besoin pour son entretien à la terre ce dont là a besoin pour son entretien et même se créer quélques réserves pour l'avenin. Le succès du travail correspond ordinairement, à l'application et aux efforts que l'on a faits, et, même dans des conditions de vie très peu favocailles, de travail soutens conduit au but désiré, tandès que la paresse et le taisser-alter sont les causes trop ordinaires de l'insuccès. Est-ce que, depuis bien des années, on n'a pas complé trop exclusivement sur la force mus-culaires et sur les machines, sur l'habibet professionnelle, et sur l'ausent et tron neu sur

culaire et sur les machines, sur l'habileté professionnelle et sur l'augent, et trop pou sur les bénédictions d'en-haut? Si, dans les milieux riches, l'esprit religieux, a trop souvent fait place à une espèce didditaire du moi, n'est-ti pas vrai aussi que dans bien des maisons d'ou-vriers la prière est nègligée? Et pourtant, si l'on veut que le travail de relèvement réussisse, il faut que toutes les casses de la société compte sur les bénédictions de Dieu et donnent d'aboi à Dieu ce qui est à Dieu », c'est-à-dire l'ad-ration et la configure, l'amour et l'humb

soumission.

Cdari qui dravatile emploie ses forces physiques, amorafes et intellectuelles à réaliser un but qu'il s'est choisi librement et vers lequel il fait tendre tous ses efforts. Il said où il veut, où il doit entiver, et il persevère malgaé les difficultés. En agissant ainsi, l'homme est vraiment l'image de Diou qui fait concourir toules les forces de la méation à une fin déterminée, Et cela m'est pas seulement urai pour le travail plus noble et plus élevé du magistrat, du savant ou de l'entiste; non, c'est te cas aussi du van pais noble et plus enve du magistrat, du savant ou de l'antiste; non, c'est le cas aussi du travail, plus humble et plus caché. Le domes-tique de campagne qui s'occupe de son bétait, le paleficinier chargé des trevaux de la voirie, le petit commissionnaire qui parcourt les rues et beaucoup d'autres, auxquels le monde accorde peu d'attention, sont dous d'honorables et de wais ounriers.

Le travali a Mé enpobli surious depuis que Le travelle a été ennoble surtout depuis que le Fiss de Déut fait Honmie a daigné s'y livrer tui-même dons l'atélier de son père nourricer et qu'il a choisi ses apôtres parmi les pébelers, Aujourc'hui encore, les prêtres ne sont-ils pas, pour la plupart des enfants d'ouvriers et de travailleurs? L'Eglèse, elle aussi, n'at-elle pas toujours honoré le travaille Elle Ta imposé uux ermites et aux moines, a côté de l'office divin, du chart des douanges de Dieu; elle a béni les couporations et fes abbayes; elle u encouragé et favorisé les arts, en s'imposant pour ceta de très grands samilices; elle u placé sur ces autéls des hommes et des femmes issus de coneulets des hommes et des femmes issus de con-ditions hien modestes et, ce daisant, elle a vrai-ment canonisé le travail lui-même. Vous savez, Nos Très Chers Frères, que Dien

Vous savez, Nos Très Cheris Frères, que Dien récompensera un jour magalliquement tout ce que nous aurous fait pour sa gôire, en aravaillant conformément à sa sainte volonté et en l'état de grâce sanchifante. Il est donc certain que l'e labour quoidéen, quel qu'il soit, unous acquient le honfieur du cid. Peu importe le genre de travail sauqué nous nous serons appliqués ici-las, puisque tout travail honnète est béai de Deu; ce qui importe uniquement, cest de savoir comment, dans quel espeit nous aurons fait notre devoir. Combien de saints se sont, pour ainsi dire, ouvert le ciel avec la soie ou le marétear, ou bien encore en travailleurs de fa plume ou de l'aiguille. Combien d'autres doivent reconnaître qu'ils se sont acquis fes de sa panne de l'asgune. Compani d'apprese description de l'element de l'element de les paus grands mérites pour l'étermité, précisément dans les moments où le joug du travail pessit plus foundament sur feuns épaniées.

Ayez donc soin, chers travailleurs, de vivre constamment en état de grâce et d'offrir à Dieu.

chaque matin, votre travail par la bonne inten-tion; habituez-vous, surtout dans les moment-plus difficües, à élever vos regards evec con-fiance et resignation vers Dieu de qui dépenden-nos desfinées. Ne muemurez pas contre la Pro-vidence si elle vous astreiat à un traveil pérific ; vidence si dile vous astresut à un travell pénille e ce al est pas une injustice, mais une source de grâces. Assurément, il vous est permis d'user de tous les moyens honnêtes pour alléger ce fardeau et améliorer voire condition; garder-vous toutefois de rejeter comptétement ce joug. Le hien-être du corps et de l'âme ase peuvent s'acquarir que par le travail, persévérant de tous; jamais il ne secra le produit de la futte de classes ou de la révolution. Les doctrines socia-fistes qui prônent ces moyens d'action sont incompatibles avec le chastianisme, et ceux qui les embrassent n'ont cardainement pas les dis-

distes qui pronent les moyens d'action sont incompotibles avec le christianisme, et ceux qui les embrassent n'ont cartainement pas les dispositions nécessaires ipour s'approcher dignement des sacrements.

El vous, parçons, rappélez vous que les onvariers sont vos frères et vos égaux en Jésus-Christ; tradez-les donc avec amour et payez-les convenatiement. N'outiliez pas que l'exemple du travail personne! que vous donnerez à vos inférieurs agara plus puissamment sur eux que le scandalle que vous 'provoqueriez par un titue exagéré.

(A suivre.)

Calendriar

FRIBOURG

Hospice cantonal et Cliniques universitaires

Dans le message accompagnant le projet de décret que mous avons signalé hier, le Conseil d'Etat rappelle se premier versement, effectué en 1841, d'une somme de 5,000.fr., provenant de la vente du château de Vuispens, et destiné à former le noyau du capital destiné à l'établissement d'un hospice cantonal.

Depuis cette époque, la fortune de l'hospice cantonal s'est augmentée. Le Grand Conseil a voté, en 1906, en 1912 et en 1913, diverses sub-ventions affectées à la construction de bail. ents destinés à abriter plusiours se

La loi du 24 novembre 1869 prévoit, à son anice 12, l'organisation de l'hospice cantonal spécialement réservé, est-il dit, aux opérations aniscie 12, l'organisation de l'hospice cantonal, spécialement réservé, est-il dit, aux opérations spécialement réservé, est-il dit, aux opérations chirurgicales, aux analadies spéciales qui ne peavent être traitées dans les hôpitaux d'arron, dissement, enfin aux malades pauvres des contres du canton pour fesquels il n'existe aucane institution hospitalière. La même loi prévoit la création de la première section de l'hôspice cantonal, sous la dénomination : « Hospice des millonés à Marsene. aliénés, à Marsens ».

Depuis ors, les circonstances ont profonde-ment modifié la situation du canton, au point de que hospitalier. Les progrès de la science ont créé des exigences nouvelles, ignorées du légis-tateur de 1869. La fondation de l'Université de mande agalement la transformation complète du plan de l'hôpital cantonel.

Les travaux préparatoires de la création de la aculté de médécine amenèrent le gouvernement Faculté de médecine amenèrent le gouvernement à adresser au Grand Conseil son premier mes sage (avril 1906) relatif à l'institution d'ame chi

Par décret du 3 mai suivant, le Grand Conseil allouait en crécht de 110,000 fr., prélevé sur le fonds de diffospice cantonal, pour la construction de la cilinique ophtsfanique. Par décret du 17, mai 4913, il allouait un nouveau crédit de 250,000 fr., présevé sur le même fonds, pour la même clonique.

250,000 fr., proslevé sur le même fonds, pour la même clérique.

Aujourd'hul, le gouvernement demande d'être autorisé à installer et à organiser trois nouveaux services de l'hospice cantonal : à chirurgie, la maternité et le gynécologie, dans le bâtiment situé au quartier de Gambách.

On avait pensé primitivement proposer un projet de 3oi organisant uniquement des services qui peuvent être installés dans le bâtiment de Gambách. Ce projet devait être modelé, dans ses grandes fignes, sur la boi qui réglemente la premitire, pur le devait être modelé, dans ses grandes fignes, sur la boi qui réglemente la premitire, pur le devait être modelé, dans ses grandes fignes, sur la boi qui réglemente la premitire, pur le Marsens et d'Humilimont, Mais li faltut recommitre que ce système de légisfèrer nécessitais l'élaboration d'une loi pour chacun des services de l'Holpiell cantonals. En outre, il est opportun de prévoir, dans une loi générale, tout le développement dutur de cette œuvre attentue depuis si longlemps. Mais l'élaboration d'une loi organique pour une institution aussi considérable et aussi importante nécessite des études longues et délicules, car il s'agit dans ce domaine d'unover et de créer une organisation cadrant avec noire situation spéciale et mos ressources. Cest pourquoi le gouvernement tiut reponcer à présenter, gour la session de novembre prochain, te projet de toi organique de l'hospice cantonal.

D'autre part, on ne peut défférer plus long-

D'autre part, ou ne peut différer plus long-temps de mettre en activité certains services de l'Hôpital cantonal, dels ceux de la chirurgie, de la gyaécologie et de la maternité à installer à Gambach.

Le bâtiment a été meublé pendant la guerr et il est pour su d'un malérie! moderne, perfec-tionné et complet, grâce à l'initiative des géné-reuses personnes qui ont recueili les dons des-tinés à faciliter l'établissement de l'hôpital des

internés.

On ne pouvait plus attendre, dès lors, l'élaboration de la foi organique de l'hospice cantonal pour mettre en activité les chinques, l'ameublement et de matériel de octles-ci devant subir de graves détériorations, si on les laissait sans em-

ploi.

Téles sont les raisons pour lesquelles le gouvernement demande l'autorisation d'organiser provisoirement ces services. Les travaux préparatoires da leur mise, en activité sont, assez avancés pour qu'on puisse prévoir l'ouvertire de l'établissement dans le courant d'octobre delle

déjà.

de Canque ophtalmique, située à Pérolles, a été, pendant da guerre également, et grâce à la genérossié des mêmes personnes qui on procuré l'ameublement du bâtiment de Gambach, pourvue d'un mobiler complet. Il av manque que le matériel médical. On envisage aussi la possibiété de mettre cet établissement à la disposition du public dans un avenir pro-

chain.

Le gouvernement crot pouvoir, d'ores et déjá, andiquer les grapides lignes et la marche de ces services de l'hospice contonat.

La commission de l'Hospice cantonal, sera chargée de l'asim instration de ces établissements et en assurons la bonne marche, en constituant dans sen sein une ou plusieurs sous-commissions, deslinées à surveiller et à gérer ces institutions. institutions. Un administrateur sera désigné, pour s'oc

uper de la partie matérielle de l'établissement et un médecin sera place à la fiête de chacun

et un medecan sera place à la fête de chacune des clariques, avec le livre de directeur.

'L'Hôplet des bourgeois de la vile de Fri-bourg a bien roufu consentit à ce que ses dévouées Sœurs assument egatament la des-senvance du nouvid hôpital.

Alir de favoriser le placement des malades souleurs par l'assistance publique, ce gouverpe-

Saint FRANÇOIS d'Assise, confesseur

Samedi 4 octobre

ment pense que l'Hospice cantona, pourra pren-dre à sa change tous les trais généraux, soit les frais médicaux et pliannacoutiques, l'éclairage, le chauffage, le blanchissage, etc. Ainsi, le maade pauvre n'aurait à payer que sa pension alimentaire. Les malades savorisés de la foralimentaire. Les ma'ades devorisés de la for-tune payerasent un prix de pension plus dievé. Les personnes qui petuvent à l'heure actuelle obtenir des soons à l'Hôpital des bourgeois pour-nient se faire soigner à l'hôpital cantonal dans es mêmes conditions que les autres choyens du canton. Le prix de la pension varierait entre 2 et 3 fr. par jour pour les malades pauvres et eutre 5 et 12 fr. pour les autres.

Les déficils éventuels de ves institutions se-cet condities ter des suffaventiens du femile de

Les déficits éventuels de ces institutions se-ront comblés par des subventions du fonds de Hospice cantonal et par des subsides de l'Etat. Il s'agit, avant dout, de rendre service aux dés-bérilés et d'al-éger les charges des communes. Les cliniques de Gembach sont aménagées pour recevoir 125 Ets, dont plus de la moisié seront affectés au service chirungical. Lonsque l'organisation de la Maternité sera ben établic, on pourra y annexer l'école de sges-femmes, qui fait défaut dans le carlon. Tel est, dans ses grandes liéenes, le projet d'or-

siges-femmes, Tel est, dan sages-remmes, qui fait usuair dans le caraon. Tel est, dans ses grandes lignes, le projet d'or-ganisation des sections de l'Hospice cantonal que le gouvernement voudrait mettre en activité le p.us tôt possible.

Le testament de M. le doven Magnin

M. l'abbé Magnin, curé-doyen d'Echartens, de peuse mémoire, a fait par testament les legs

3000 fr. à la paroisse d'Echarlens, pour la construction d'une mouvelle église; 1000 fr pour la fondation d'une messe, à Echarlens 1000 fr. pour une messe fondée à Hauteville. 1000 fr. pour la construction d'une nouvelle construction transcriptor d'une messe, à Echarvens; pour la fondation d'une messe fondée à Hauteville; 1000 fr. pour la construction d'une nouvelle égise à Hauteville; 500 fr. à la Propagation de la foi; 500 fr. à l'œuvre des aspirants à l'état ecclésiasique; 500 fr. à une RR. PP. Capucins de Bulle; 400 fr. au curé d'Echarlens et 400 fr. à cœur d'a Hauteville, avec charge de distribuer les in-400 fr. du cure a l'acharge de distribuer les in-térèts de ces sommes aux pauvres qui assiste-ront aux messes fondées par le testateur; 300 fr. à l'œuvre de la Sainte-Enfance; 300 fr. à l'Hos-pice de Riaz; 200 fr. à l'Hospice de Marsens; 200 fr. à Finstitut Duvilkard.

La diminution des heures de travail

Le Conseil communal de Fribourg a ap-prouvé, dans sa séance de mardi, la proposition de la commission de l'Edilité, concernant la diminution des heures de travail des ouvriers de la ville, Ceux-ci sont désormais au bénéfice de la semaine de cinquante heures, soit neuf heures de travail pour, cinq jours et cinq heures cour le samedi.

A l'usine à gaz, les deux tiers du personne jorissent depuis liundi, de la semaine de qua rante-huit hieures, tandis que les chauffeurs composant l'autre tiers, travaillem 54 el 5

teures.

Aux transvays, la semaine de quarante-hui
beures est appliquée depuis le 1^{er} octobre.

Au Fribourg-Morat-Anet, travaille huit heu
as par jour le personnel des trains, de la trac
tien et des voies, et neuf heures le personne
des gares et des usines.

En l'honneur de M. le juge fédéral Deschenaux

On nous écrit de Romont :

Mercredi soir, M. Eugène Deschenaux, juge fédéral, a fait une visite à sa ville natale de Romont. A cette occasion, les autorités romontoises ont méragé au distingué magistrat une modeste et chaleureuse réception.

Le conseil communal a offert un souper à l'hôtel-de-ville. M. le préfet Mauroux et M. Chatton, président du tribunal, étalent parmi les intities

La fanfare et l'Union chorsie ont fait enten re les plus beaux morceaux de leur répertoire

La conférence des Gesellenvereine

La conférence des Gesellenvereine
Hier matin, la conférence des présidents des
Gesellenvereine de Suisse a poursuivi ses travaux
au Cercle catholique. Le Père Claudius Hirt,
0. S. B., d'Einsieden, président central, donna
connaissance du rapport de gestion pour le dernier exercice, et M. le dépaté Zimmermaon, de
Frihourg, traita, dans une conférence très attentrement suivie, des desoirs des Gesellenvereine
de Suisse, dans les graves circonstances présentes.

Au banquet officiel, où le Chef du diocès Au banquet officiel, où le Chef du diocèse tait représenté par M. l'abbé Ems, vicaire géaral, et les autorités civiles par M. le conseiller communa: Brulliart, des toasts très cordiaux furent échangés, entre le président central, le Père Claudius Hirt, M. le vicaire général Ems, M. le conseiller communal Bruchart, M. le dépaté Zimmermann et M. le chanoine Schonenberger,

Semaine suisse 1919

mmuniqué du Comité cantonal : De toutes les parties du canton s'annonce une participations rélouissante à cette manifestation participation réjouissante à cette mandestation économique qui doit s'ouvrir samedi, 4 octobre, par un rajeumissement général des vitrines et des étalages où so détachera comme un symbole la gracieuse affiche : Semaine suisse s.

Les adhésions sout encore reçues par les orgabisations de districts, lesquelles possèdent un stock d'affiches à disposition des intéressés, on disectement par le Secrétariat du Comité candonal, 17, rue de Romont, Fribourg, Téléphone 661.

Alin d'éviter tout malentendu, nous tenons à préciser que seules des vitrines portant l'affiche « Semaine suisse » pourront rester ouverfes les dimanches, 5, 12 et 19 octobre. La vente demeure formetiennent inferdite.

Objets oubliés

Les objets outdiés dans les wagens lors du permage à dinsiedeln peuvent être réclamés à la Librairie catholique, à Fribourg, moyen-nant désignation exacte.

63 L'Ecole de formation aux œuvres sociales

THE THE PERSON NAMED IN THE PERSON

L'ouverjure de l'Ecole sociale de Fribourg a céé définitivement fixée au 15 octobre.

On sait que cette Ecole, fondée par l'Association catholique des Œuvres de protection de la jeune fille, à pour but d'initier les dames et les jeunes filles à l'Organisation et à la pratique des œuvres charitables. Els s'adresse non seu-lement aux femmes dévouées qui désirent occuper utiliement et chanitablement écus loisies, mais aussi à celles qui, obligées de gagner leur vie, veusem donner encore un but élevé à leur existence et travailler comme collaboratrices d'œuvres sociales. existence et trave d'œuvres sociales.

d'œuvres sociales.

Ces femmes de cœur éprouveront toules, si elles veulent se consacrer le phis fructueuxement possible au bien de feur proclain, la nécessité d'une formation sérieuse et approfondie. Le rôie de l'Ecole sociale est précisement de préparer dans ce sens les dames et les jeunes filles qui s'adresseront à elle, quel que soit le genre d'œuvres auxquelles elles ont l'intention de se vouer : œuvres de protection de la jeune fille, secrétariats d'œuvres, homes, missions des gares, patronages, cercles d'études et œuvres de jeunesse, offices d'assistance, bureaux de renseignements ou de placement, bureaux-conseils, asiles, crèches, etc.

seignements ou de placement, burcaux-conseils, asiles, crèches, etc.

Des exercices praiques et des slages, au siège même des puincipales œuvres en pleine achivité compléteront les cours théoriques et donneront aux élèves l'habitude de l'action sociale.

A la fin de l'exercice sociaire, d'une durée de dix mois, les élèves pourvont subir des examens et obtenir soit un diplôme spécial pour une œuvre déterminée, soit un diplôme d'études sociales et alles ent pénéralles deux focusités. sociales, si elles ont généralisé leur formation Tous les cours de l'Ecole sociale seront don

nès en français. Les élèves auront, à l'Institu des haules éludes, Villa des Fongères, toute fac

des haules études, Villa des Fongères, toute faci-lité d'apprendre les langues. L'Ecole admet des élèves régnières, et, pour les cours théoriques, des anditrices libres. Les élèves régulières doivent être âgées de 18 ans

élèves régulières doivent être âgées de 18 ans au moins. Pour les jeunes filles dont les parents n'habitent pas Frihoung, un internat est ouvert à la Valla des Fougères, siège de l'Ecole sociale. Les dames et les jeunes filles qui auraient encore l'intention de s'inserire, comme élèves régulières ou comme auditrices, pour l'exercice scolaire qui s'ouvrira le 15 octobre, sont priées de le faire au plus tôt, en s'adressant à la Direction de l'Ecole de formation aux œuvres sociales. Villa des Fougères, à Fribourg. La Direction lenr, enverra le programme détailée et toutes les indications désirées.

Les professeurs français à Fribourg

De la Revue des Jeunes (organe de pensée catholique et française), du 25 septembre, sous la signature de M. Charles Pichon:

« L'université de Fribourg en Suisse mérite de façon hien noble son titre d'université. Non sculement ses étudiants tui viennent de tous pays, mais de plus son corps enséignant est essentielèment international; enfin, dans l'ordre de d'esprit, elle n'affirme pas moins son caractère universel, puisque c'est la pensée catholique qui a 'présidé à se fondation sous de consulat avisé de M. Georges Python, et qui

dre de l'esprit, elle n'affirme pas moins son caractère universel, puisque c'est la pensée catholique qui a présidé à sa fondation sous ée consulat avisé de M Georges Python, et qui continue d'assurer, malgré la guerre, son déve-ioppement régulier et fécond.

« La France, dès le début, y fut, non pas abondamment, mais excellemment représentée. Victor Giraud y apporta sa solidité et sa net-teté bourguignonne, Gustave Michaut (autre élève de Brunetière) sa coupie et délicate aissance, le Père Mandonnet sa connaissance sans rivale des hommes et des choses du moyen âge, Jean Brunhes, sa verve spontanée et son érudition accueillante, Max Turmann, son observation, si admirablement complète, si loyale, des phénomènes sociaux. Ce fut la première génération des « fribourgeois » français, avant les Pères Jacquin et les Pères Allo, les Masson, les Zeiller et les Chérel. Elle fut composée d'esprits remarquables, dont les noms à présent

les Pères Jacquin et les Pères Allo, les Masson, les Zeiller, et les Chrel. Elle ful composée desprits remarquables, dont les noms à présent sont ceux de matres et, pour presque tous nous l'ajoulons avec quelque fierté, d'amis de ta Resute des Jeunes. Enfin, on le voit, si diverses que fussent les spécialités des uns ét des autres, libéraires, historiens, géographes ou sociolognes, jamais ces spécialités ne se anontrèrent étroètes : bien au contraire, elles amenèrent toujours ieurs tenasts, par un progrès naturet et conscient, à des vues générales et d'une targe humanité.

« Là se trouvail, en effet, l'une des originalités de nos maltres français. Jamais ils n'imaginèrent que la diffusion légitime du nom et de la socience de leur patrie consistát à conquérir le pars qui s'était fait pour eux acute-llant et cordial. Eussent-ils même trouvé possible à d'antres, égards une conquêre si désobligeante, pour leurs hôtes, qu'ils l'auraient jugée peu convenable pour eux-mêmes, moigne du grand pays dont lès se réclamaient. C'est en se montrant amis de Fribourg et des Fribourgeois, en travaillant à servar sans réserves la jeune Université qui avait demandé leur concours, en se consacrant à l'exaltation, directe ou indirecte, de la foi dont else était née heat en salame. sale qui avait demandé leur concours, en se con-sacrant à l'exattation, directe ou indirecte, de la foi dont else était née, bref, en plaçant au-dessus des tendances purement nationales le culte de l'honneur et de l'idée désintégessée qu'ils estimaient à juste titre remplir parfaité-

que la eschiale a juste aire veniple pariale-ment leur devoir français. • La Révue des Jeunes continue en signalant les grands mériles des dernières œuvres de M. Jacques Zoner, et de M. Albert Chérel.

Le tamponnement de Tarascon

Nous avons annoncé qu'une catastrophe de chemin de fer avait eu lieu le 26 septembre, à l'arascon (Prance). L'honorable syndic de la commune de Trey-

L'honorable, syndic de la commune de Trey-waux, M. Peiry et sa fille, qui se rendaient en du polerinage à Lourdes, venaient de descendre du umés train et se trouvaient à quelquies pas du wagon, corsque leur train a été tamponné. Les person-nes qui-ont été tuées ou blessées étaient des

pèlerins qui n'étaient pas encore descendus du brain. M. Peiry et sa fille oot vu retirer les ca-

La gloire qui chante : A Lugano

Dans notre numéro de mardi, nous avons au-noncé que la broupe fribourgeoise de La gloire qui chante devait se rendre à Lugano, les 4 et 5 octobre, pour y donner deux représentations au Théatre Apola.

Voici le programme de ces journées :

Voici le programme de ces journées:

Samedi 4 octobre ! 6 h. 45 du matin. Rassemblement à la gare : 7 h. 25. Départ de Fribourg;
2 h. 42 s. Arriwée à Lugano. Cortège de la gare à la Piarza della Riforma. Discours. Mussque ;
4 h. s. Prise de possession des hôtels pour logement, sous i a conduite des Boys-Scouis; 5 h. Réunion au Théâtre Apollo, pour disposition scénique : 6 h. 30. Souper dans les hôtels respectifs; 8 h. Représentation au Théâtre Apollo.
Dimanche 5 octobre : 10 h. Messe basse à la Cathédraie, célébrée par Mgr Bacciarini. Chants de circonstance. Après la messe, aubade à Mgr Bacciarini; 11 h. Concert public par la Société de Chant et la Musique : Concordia s. au klosque à Musique : 12 h. Rassemblement à la Piazza deila Riforma. Cortège de la place au Stand des Tireurs. Banquet. Discours officiels. Chants ; 4 h. Promenade sur le lac de Lugano en petits bateaux ; 6 h. 30. Souper dans tes hôtels respectifs ; 8 h. Représentation au Théâtre Apollo.

Tous les acteurs et figurants incorporés dans farmée porteront Eurofferme de leur aradie. Les

Tous les acteurs et figurants incorporés Tous les acteurs et figurants incorporés dans l'armée porteront l'uniforme de teur grade. Les militaires comme les civils porteront en outre le brasard fribourgeois. Une section d'honneur, composée d'une trentaine d'hommes, avec casques, ouvrira la marche du cortège, qui se déroulera dans l'ordre suivant :

Musique La Concordia; Commandant de la section d'honneur; Clairons et fambours militaires; Drapeau et la garde du drapeau; Section d'honneur; Autorités fribourgeoises invi-

intres; Drapeau et la garde du frapeau; ser-tion d'honneur; Autorités fribourgeoises invi-tées (Comité d'organisation; Dames; Société de chant dans l'ordre; officiers, sous-officiers, soldats, civils, par rang de 4; Société des sous-officiers, dans te même ordre que la Société de

Les hautes autorités civiles fribourgeoises ac-Les hautes autorités civiles fribourgeoises acompagneront les participants. Le gouvernement sera représenté par MM. les conseillers d'État Perrier, président, von der Weid et Buchs. La ville de Fribourg a également délègué son président, MI le syndic Romain de Weck. A Lugano, (a troupe fribourgeoise sera officiellement reçue par les autorités civiles et militaires. Les « Volontari Luganesi », en costume de 1798, feront le service d'horaieur de la Varirière en gare de la tayano Le contèger de la tume de 1798, feront le service d'homeur a l'arrivée en gare de Lugano. Le cortège, de la Place de la gare à la Piazza della Riforma, comprendra loutes des sociétés locales avec leurs bannères. Les journées en perspective of-friront, sans contredit, le spectacle d'une gran-diose manifestation patriotique et intercanto-nale.

L'affaire de Siviriez

La Chambre d'accusation a rendu un arrêt de non-lieu dans l'affaire de Sivinez, en faveur du jeune M., qui avait été impliqué à tort dans

Les cyclistes militaires à Rue

Les cyclistes militaires à Rue
Dimanche, 12 octobre, la petite ville de Rue
recevra les cyclistes militaires frihourgeois, qui
se sont organisés dern'érement en Société cantonale. A cette occasion, après la messa d'obrigation pour lout catholique, une course de vitesse et d'autres courses avec de beaux prix
sont prévues. Les éyclistes civils seront éga'ement admis. Les inscriptions seront recues immédiatement ayant la course de vitesse, dont le
départ est fixé à 3. heures du soir. Le comité
de la fête, s'est assuré le concours d'un excellent orchestre de Lausanne. Un banquet facultatif, aura lieu à 6 h. ½ du soir; il sera suivi
d'un nouveau concert et d'une soirée famillère, d'un nouveau concert et d'une soirée familière, dont la recette sera versée en partie à la caisse de la Société, en partie aux pauvres de Rue.

Église des RR. PP. Cordellers

Samedi, 4 octobre, fête de saint François d'Assise, à 9 heures, grandmesse, sermon et bénédiction; après midi, à 2 ½ h., vêpres solennelles avec exposition du Très Saint et bénédiction



STIMULANT Apéritif au Vin et Quinquina

NEVRALME MIGRAINE FILE

ernière Heur

La ratification du traité de paix à la Chambre française

Paris, 3 octobre.

(Havas.) — 53 députés out voié contre le traité de paix : 29 socialistes et 4 membres de divers groupes dont M. Franklin-Bouillou, radical-socialiste, MM. Bergeon et Lucien Dumont, socialistes indépendants et M. Marin, progressiste, 73 députés se sont abstenus, à éavoir : 33 socialistes, 5 républicains socialistes, 18 radicaux, socialistes, 8 républicains socialistes, 18 radicaux, socialistes, 8 républicains de divers groupes, 4 radicaux, 2 indépendants et 3 conservateurs; 20 députés étaient absents, en congé.

Paris, 3 octobre.

(Havas.) — Voici l'opinion qu'ont exprimée quéques chefs de groupes de la Chambre au sujet du traité;

M. Plou, catholique, tout en faisant des réser-

sujet du traité;
M. Plou, catholoque, tout en faisant des réserves sur les garanties fonancières et militaires du traité, déclare que les membres de l'Action ibérale voteront la ratification.
M. Delahaye, eu nom des royalistes, tout en rendant hommage à l'activité de M. Céquenceau, déclare que ses colègues ne ratifieroni pas le traité, qui raffermit l'unité de l'Allemegne,
M. Maginot, député de Verdun, au nom d'un certain nombre de colègues de Actions l'illévieure de Verdun, au nom d'un certain nombre de colègues de Actions l'illévieure de Verdun.

M. Maginol, député de Verdun, au nom d'un certain nombre de collègues de régions libérées fait une déclaration analogue.
M. Rouger, au nom des socialistes minoritaires, déclare que ses amis ne penyent s'associex au vote demandé à la Chambre.

au vote demandé à la Chambre. M. Mauger, socialiste majoritaire, déclare qu'il votera le traité.

Paris, 3 octobre. Paris, 3 octobre.

(Havas.) — (Sp.) — A "Essge de la sécurce de la Chambre, M. Pichon a fait au représentant de l'Agence Havas la décaration suivante :

« Le vote que la Chambre française vient démetire sur le traité de paix avec l'Altennague et sur les traités de garanties avec les Etals-

et sur les traités de garantes avec les Etats-Unis et l'Angieterre euxa une répercussion pro-fonde dans le monde entier. Il se produit après une discussion approfondée de cing semaines et en pleine commaissance de cause. Il est le troi-sième qui intervienne, succédant à ceux de l'An-gieteme et de la Belgique.

« Il montre à quel point la France veul rés-tre étroitement une à ses alires, l'Amglejerre et les États-Unis, dont les traités fament votés à l'unanimité, et à tous les autres, dont elle veut resler solidaire. »

rester solidaire v

Le traité de Versailles en Italie

Paris, 3 octobre. (Havas.) — Suivant l'Echo de Paris, à la sui l'une démarche auprès du gouvernement de l'ome, le gouvernement français a été informé que le gouvernement italien avait résolu d'opérer ratification du traité de paix par voie de tié cret.

La situation à Fiume

Milan, 3 octobre. De Finne au Corriere della Sera :

Le Conseil national de Fiume a adressé au gouvernement un mémoire dans lequel il pro-leste énergiquement contre le blocus maritime

de la ville de Fiume.

Sie e la ville de Fiume.

On télégraphie de Fiume au Corrière della lera que les locaux de la Banque de France, le Fiume, ont été confiés à la garde de soldats le la brigade Regina, de l'armée italienne.

Milan, 3 octobre.

Nilan, 3 octobre. On télégraphie de Fiume au Corriere della

Sera : On annonce l'arrivée à Fiume du tieutenant

Torphitz, de Sao Paolo du Brésil, lequel vient apporter à d'Ampunzio une lettre de félicitations et une somme d'un demi-million envoyées par la colonie italienne de Sao Paolo.

Contre les projets de d'Annunzio

Milan, 3 octobre.

Sidon la Tribune de Chicago, une escadre américaire croise le long de la côte dalmate pour empêcher que de nouviles viles dalmates soient occupées par les troupes italiennes.

Les Etats baltiques et les bolchévistes

Reval, 3 octobre.

(Bureau esthonien.) — La deuxième confé-(Bureau esthonen.) — La deux neme conse-rence des Elats baltiques a tenu deux séances à Dorpat, le 30 septembre. La question de la parx avec la Russie des conseils a été discutée. Etant donné que les Etats baltiques ne prati-quent pas une politique impéraliste et que les bolichévistes ont été repoussés de toute l'Esthonie et en grande partie de la Lettonie et de la Lilua-ties ces Elats refluent, denfore en pourrentes et en grande parte de la Lettonie et de la Littua-nie, cos Etals rofusent d'enfirer en pourpaniers avac la Bussia des soviets. La situation est ce-peniant en partie aggravée par les craintes de la Lituanie à cause de l'attitude agressive de Pologne. Cependant, il y a encore lieu d'espèrer une solution future de cette question.

Une grande importance a été donnée à la col-laboration commune des Etets baltiques.

Navires allemands aux enchères

Berlin, 3 octobre,
(Gazette de Francjort.) — Le gouvernement
belge fera vendre prochainement aux enchêres
les 150 valsseaux adiemands et autrichiens restés
dans le port d'Anvers. D'après les professeurs allemands de droit international, ce procéde ne correspond pas au droit international général. C'est pour cela que le gouvernement allemand élèvera une profestation à Versailles contre cette

Roumains et Hongrois

Budapest, 3 octobre (B. C. H.) — Le commandant de l'armée re (B. C. II.) — Le commandant de l'armée rou-maine a diressé une l'eltre au président de la ville de Budapest, suivant taquelle le territoire situé entre le Danube et la Theiss est mis à dis-position pour assurer les besoins de la Hongrie

en derrées alimentaires. Des territoires situés de l'autre côté de la Theiss subviendront aussi à l'alimentation de la capitale,

La grève des cheminots anglais

Londres, 3 octobre.

Le correspondant du Times, spécialiste en matière du tonnage, du que la grève affecte ia navigation britannique de différentes façons.

Que cela profitera aux autres pays, ce niest que érop ciair. Le tonnage américain est placé au service des autres nations parce que les autorités navasc aprelaises estiment que dans les charles navascs aprelaises estiment que dans les charles navascs aprelaises estiment que dans les charles est partiers est tes navacs anglaises estiment que, dans les cirtes navaces anglaises estiment que, dans des circonstances créces par la grève, les bateaux ne
pourront pas être expédies rapidement dans les
pouts britanniques. Ce serait deréconnable
d'attendre des autorités navales américannes
que, en bons businessmen qu'elles sont, elles
que, en bons businessmen qu'elles sont, elles
que, en bons businessmen qu'elles sont, elles
que, en bons businessmen qu'elles sont des
placent pas leur tonnage à où elles peuvent
le faire. Dejà de tosnage américain transporte des
céréales de l'Argentine au continent; cela fait
baisser le fret, et maintenant que le tonnage
sera disponsible par le fait qu'il n'est pas empsoyé dans le commerce britannique, il est probable qu'il baissera encore plus. De plus, la
grève profitera su commerce d'exportation de
charbon américain d'abord, parce qu'une plus
grande quantité de tonnage pourra être mise
à son service et ensuite parce que, à la suite à son service et ensuite parce que, à la suite de la grève, la concurrence britannique sera réduite, sinon éliminée

Londres, 3 octobre. (Havas.) — La situation est considérée comme étant beaucoup améliorée, à la suite d'une onversation officielle entre M. Lloyd George et es membres du comblé exécutif des chéminots.

Mort d'une ex-souveraine

Meiningen, 3 octobre. (Wolff.) - L'ancienne duchesse Charlotte de ngen est décédée à Baden

(La duchesse Charlotte, née princesse de

Les origines de la guerre

Vienne; 3 octobre.

Vienne; 3 octobre.

(B. C. V.) — L'Arbeiter Zeitung publie quelques nouvelles du général d'articlerie Potiorek, un Stave du sud, qui en juliet 1914, comme gouverneur en Bosnie et en Herzégovine, réunissait dans sa personne le pouvoir militaire et le pouvoir civil. Le 29 juillet 1914, dans un rapport à l'apprent le déclarait que per une afforce de l'apprent le des la presente de la pouvoir civil. voir civil. Le 29 juillet 1914, dans un rapport à Venne, le déclarait que, par une action énergique, dans le domaine de la politique extéricure en Bosnie et en Herzégovine, on pouvait établir une situation tranquille et normale. Le premier juillet, il informait Vienne que la terrilite journée du 28 juin l'avait instruit et que la situation était devenue plas serieuse qu'it ne le pensait. Il se laZait pas hésiter plus longtemps à agir sons ménagement contre l'ennemi extérieur et contre l'ennemi inférieur. Le 3 juillet, Poliorek demandait la suppression immédiate de l'immunité parlementaire et une déclaration d'autorité de la Monarchie vis-à-vis du royaume de Serbie. Le 6 juillet, au Consei des ministres, il demanda 6 juillet, au Conseil des ministres, il demande l'entrée en guerre immédiate.

La navigation sur le Rhône

Paris, 3 octobre.

(Havas.) — La commission du budget a approuvé les déclarations de M. Dumont sur le projet d'aménagement du Rhône. It a indiqué dans quelles conditions financières les travaux pourront être xécutés. M. Perrier, en rapportant sur le projet a déclaré qu'il n'avait pas d'obser vation à présenter.

La météorologie et la paix

Depuis le 30 septembre siège, à Paris, la con-rence internationale des météorologistes, con-oquée par le gouvernament férence internationale des meteorologistes, voquée par le gouvernement français, et q jour but de repréndre et d'organiser à nou-les relations internationales interrompué par envoye la guerre. La plupart des pays ont envoyé délégués, Le Conseil fédéral suisse a envoyé le professeur Mercanton, de Lausanne, mer le professeur Mercanton, de Lousanne, membre de la commission météorologique fédérale, et A: de Quervain, directeur-adjoint de l'Institut centrai météorologique de Zurich. Les travaux de la conférence hécessiteront une semaine. L'interêt primordial est la nouvelle organisation du service des nouvelles en tenant compte du trafic aérien. trafic aérien.

SITISSE

Les élections fédérales

Le Locle, 3 octobre. Le parti e Ordre et Liberté » a décidé d'aller au scrulin pour le Conseil national avec la andidature de M. le Dr Henri Richard, député,

Politique tessinoise

Lugano, 3 octobre. Le comilé conservaleur tessinois s'est réuni Bellinzone, pour examiner la situation créée à Le conflie conservateur de la situation créée à la suite du desistement de M. Pagnamenta, conseiller national. Le comité décida de faire aussitét d'instances démarches auprès de M. Pagnamenta, afin qu'il accepte encore une candidature. Devant tes pressantes démarches, M. Pagnament, afin qu'il accepte encore une candidature. gramenta a consenti à se lasser porter a veau sur la liste conservalrice. ntinà se laisser porter à n

Publications nouvelles

Des détracteurs du peuple bulgare. 1. Léon Sa-vadjian: Par Georges Maritine. Imprimerie Bülder et Werder, Berne. Brochure deslinée à réduire à néant les asser-

Brochure deslinée à réduire à néant les asser-tions de Savadjian qui, au début de la guerre, était directeur d'une agence bulgare, à Genève et que l'auteur accuse d'être un ennenu acharne de la Bulgarie,

Monsieur Joseph Jaquet, à Gruyères; Mile Marie Jaquet, à Vevey; M. et Mme Bovel-Jaquet et êeurs enfants, à Gruyères; M. et Mme Justin Morard et leurs enfants, à Gumefens; M. et Mme Dessarzia, à Villaz-Saint-Pierre; M. et Mme Dessarzia, à Villaz-Saint-Pierre; M. et Mme Lèon Dessarzia. à Sorens; les familles Pythoud et alliées, à Sorens; à famille Müller-Pythoud, à Lucerne; tes familles Apret et Gobet, à Sorens; et les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la mort de leur chère mère, grand mère, sœur, tante, belle-sœur et cousine

Madame Nodose JAQUET-MORARD

négociante décédée dans sa 52^{me} année, le 2 octobre, munie des secours de la religion. L'inhumation aura lieu à Gruyères, dimanche, 5 octobre, à 3 heures.

Monsieur et Madame Louis Bovey et 'eur fils, à Fribourg; Mile Rosa Bovey, à Fribourg; Mine veuve Virginie Bachler et ses enfants; Alfred, Séraphin et Othmar, à Vallon; M. Félicien Sansonnens et sa famille, à Portalban; les familles Bovey et Chambettaz, à Delley; Mine veuve Delley-Bovey, à Moniet; les familles Bachler-Cantin, à Vallon, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mêre, grand'mère, fille, sœur, tante, nièce et cousine

Madame veuve Eugénie BOVEY

née Buchler
décédée pieusement, à Fribourg, le 3 octobre, après une longue et cruelle maladie, supportée avec courage et patience, munie des secours de la religion.

ta religion.

L'ensevenssement aura dieu dimanche, 5 octobre, à 2 heures. Service funèbre à l'église du Collège. Départ du domicile mortuaire : Varis, 25, à

2 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de Monsieur Romain GENOUD ra tieu à Châtel-Saint-Denis, lundi, 6 octobre, 7 h. ¼.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Henri GENOUD

aura lieu à Châtel-Saint-Denis, lundi, 6 octobre, à 7 h. 1/2.

VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Dépôt de remonte de cavalerie à Berne ven-ca, le 7 octobre, à 10 h. du matin

un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés et un lot de bons chevaux non marquès inaptes au service de la cavalerie ainsi que quel-ques poulains. Ces chevaux peuvent être vus à l'écurie, le même jour, de 8 à 10 h. du matin. Palement au comptant.

Dépôt de remonte de cavalerie, Berns.

bacs. — Məgailn Vve Peduzzi-Agestt, 11, derriè e le Kursaal. On parle français.

ON DEHANDE FILLE

sérieuse et honnéte, au courant des travaux d'un mênage et sachant laire ruisine bourgeoise. Occasion de se perfectionner dans le français. Fortage, Faire offres à Maurillat. Perrentruy.

ON DEMANDE

ieune fille

active, pour faire le mé-nige soigné de 2 persoa-nes. Fort gage. Mas Thomann, fabri-ant, Bienne. 7037

Pabrique de la place DEMANDE

un apprenti de bureau un apprenti dessinateur un employé de bureau au courant de l'allemand et du français. 7033 S'edesser Acet

Jeune fille

de la Suisse allemande, parlant français, demande place auprès de jeunes enfants ou dame seule.

Pour chauffage, nous sommes acheteurs de gros-ses quantité de

bois dur

A VENDRE ou à louer

Gottéron, une bonn ison avec écurie, bonn au Gottéron, une bonne maison avec écurie, bonne eau de source, blea située au sobell et beaucoup d'ar-bres fruiters.
Pix de vente 1 5000 fr. Pour renseignements, s'adresser à M. Xavier Broth-Pi-ce Petit-Sajat-Jean, No 49, 7035

ON VENDRA

Soliste : Mue Alice LUDIN

On demande

CINÉMAS 📥

Prix très modérés

Grand Café-Restaurant

CONTINENTAL

Ouverture de la saison d'hiver

Tous les soirs Concerts artistiques

A partir du 1er octobre :

Jeudi, samedi, dimanche Atternoon ten 4-6

Tous les JEUDIS, SOIR

Concert de Gala (classique)

(Violon)

TROUVE

jeune fox-terrier S'adresser sous chiffres P 6943 F. à Publicitas S. A., Fribourg.

Viande fumée

de cheval

première qualité à prix réduft

à la Boucherie Che-valine, I., Hess, ruelle des Augustins, Fribourg.

Châtaignes ital. vertes

grosses, sees de 5 kg.
7 fr. 50 franco. — Noix
mouvelles, sacs de 5 kg.
8 fr. franco. Morganti &
C', Lugano. 6999

chapelet monté or, via Bourguillon, Montorge; Basse villé, route des Al-pes, Pérolles, 7024 S'adresser I rue du Botzet, 3, contre ré-compense.

LES CHEVAUX

BOUCHERIE CHEVALINE

BOUCHERIE CHEVALINE

MODERNE

Bas des Escaliers du
marché, Lausanne.

Ea cas d'accident arrivée tout desuite, si néces-aire avec auto-camion.
Téléphone 39.33, Nuit et
dimanche 46,61. 7014
E. Courvotsier.

FÉDORA

hus è gla, pu Victorien Sardon joué par Francesca Bertini Autres films au programme Ma gré l'importance da progr., prix ordinaire des p'aces.

Grand assortiment

CLOCHETTES

ROYAL * SIMPLON

Sur la piste

blanche Drame de l'Alaska en 1 actes Autres films au programme Prochainement TARZAN

Rue de l'Industrie, Nº 8, Pérolles près de l'Agence agricole

Demoiselle cultivée

connaissant les langues trangères, se chargerait le tous genres de traduc-lons et rédactions, français allemand allemand français frat çais-anglais anglais français S'adresser à M'e Glicot, lace Notre-Dame, 176.

Apprenti maréchal

at demandé pour le ** novembre, chez M. itto Berger, maréchal. ne de Morat. 7023

Cuisinière

au courant de son service est demaudée pour la

JEUNE FILLE

sérieuse, bonne stèno dac-tylo p' la correspondance française demande place dans maison de confiance. Entrée immédiate ou conventr. B'adresser sous chiffres P6 833F à Publicitas, S A., Fribourg. 6910

SOMMECIÈRE

S'adresser à l'hôtel de Autruche. 7019

Répétiteur

Vient d'arriver

d'Automne

Pardessus

& Ulster

Sa clientèle retrouvers l'élégance, la qualité, la modicité des prix qui sont l'apanage habituel des vêtements de la Maison.

Nos prix : 85,- 90,- 100,- 110,- 120,- 150,- 175,-

Vêtements pour jeunes gens depuis 60 fr.

GRAND CHOIX EN PANTALONS

Grands Magasins de Confections

KRŒNER-NAPHTALY, Fribourg 34, avenue de la Gare, 34

- à côté de l'Hôtel Terminus

POR AVIS TOO

igné informe son honorable clientèle et le général, qu'il se charge encore de trans-et réparations de fourrures. 7008

Paul GABRIEL, jourreur, Avenue du Moléson, 25, Gambach.

Ravitaillement

Le ravitaillement en bois des porteurs de carnet de pain à prix réduit commencera le 15 octobre, et le ravitaillement en tourbe le 1^{er} novembre.

Dimanche 5 octobre

Auberge du Pont de la Glâne BONNE MUSIQUE

INVITATION CORDIALE

A vendre

DOMAINE

de 28 poses, en un seul mas, bon terrain, maison d'habitation de 5 chambres et dépendances, caves voûtées. Grauge à pont, 2 écuries, remise, fosse avec vanne, jardin, verger, etc.
Entrée en février 1920. Conditions favorables. S'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale A. FROSSARD, rue des Epouses, 138, FRIBOURG. Téléphone 2.60.

Enchères publiques

On vendra, le **lundi 6 octobre**, devant te domicile de l'exposant, à Mannens, le bélail, savoir : 1 vache portante, il génisse d'un an :
Le chédail : 2 chars à échélles, il charrue Brabant, il buttoir, il herse, il tonneau et il pompe à purin, il hache-paille, il raleau eu fer, 3 colliers de vache, 2000 pieds de foin, 1000 kg. de paixe, ainsi que plusieurs instruments aratoires.

7017/1231

A VENDRE à 1 heure de Fribourg beau domaine

de 75 poses, dont 5 poses de forêts, 2 granges dont une à pout, 2 écuries, maison d'habitation de 16 chambres, cuisine et dépendances, jardin, verger, etc. 7004-1229
S'adresser à l'Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise A. FROS SARD, rue des Epouses, 138, FRIBOURG, Tél. 2.60.

AUTOMOBILISTES

Dans votre intérêt, faites réparer vos pueus et chambres à l'atelier de vulcanisation :

Louis Lavanchy 30, Av. Bergières, LAUSANNE

Prix très modèrés, — Service très rapide.

Téléphone 3804

BOTA VENDRE

dans le district de la Singine

superbe domaine

de 44 poses en un seul mas, dont 4-5 poses de forêts, terre de 1º qualité. Grange, 2 écuries, remise, four à pain. Maison d'habitation, jardin, etc. 7005-1230 Sadresser à l'Agence Immobilière et Commerciale A. FROSSARD, rue des Epouses, 138, FRIBOURG. Téléphone 2.60.

Dimanche 5 octobre

RECROTZONà l'auberge d'Onnens

BONNE MUSIQUE

Rue de Lausanne, 2 et 4, Fribourg

Nos magasins resteront fermés samedi 4 octobre jusqu'à 6 h.

NECESSION : SESSION DE LA CONTRACTOR DE



Chaussures

Avant d'acheter ou de commander, vous devriez consultez notre offre. Sans peine, vous serez convaincus que nous offrons les plus grands avantages.

Nous expédions contre remboursement

Bot. p' filles et garç, ferrées avec ou sans cout. der., haute tige. Fr. 15.50 18.50 15.- 18.-16.- 19.cuir ciré, non ferrées, pour dimanche,
Derby, solides en box, peau de veau, souples, Derby, 18.50 22.très soignées, fortes semelles, 20.75 23.75 Bottines pour dames, ferrées, avec ou sans couture derrière, 36-43 24 --· cuir ciré, pour dimanche, non ferrées, . 23.-· cuir ciré, souples, jolie forme, 25.peau de veau ciré, forme Derby, 29.en box, talons ½ hauts, Derby, élégant, 29.en box, bouts vernis, 30.50 chevreau, . . 31.en box, qualité extra, 32.-36-39 25.settines pour garçons, façon, Napolitains, bien ferrées, solides, façon militaire, à soufilets, bien ferrées, 28.-27.cuir ciré, souples, pour dimanche, Derby, en box, fortes semelles, jolie forme, 29 -. Il semelles, 30.-40-47 30.-Bottless pour hommes, façons Napolitains, bien ferrées, solides, façon militaire, à soufflets, fort ferrées, 34.facon militaire, à soufflets, hautes tiges 36.cuir ciré, pour le dimanche, jolie forme, 30.pour le dimanche, Derby, 31.—
souples, fortes semelles, Derby, jolies 34.50
sen box, belégantes 36.—
Socques ordinaires et fines, soul. d'hiver, chaussons & pant. en grand choix

Demandez notre catalogue gratis & franco.

AUX CHAUSSURES MODERNES S. A.

J. MARTY, gérant

Rue de Romont, 26 FRIBOURG Rue de Romont, 26

ON DEMANDE

B'adresser sous P 6763 F à Publicitas S. A. Fri-bourg. 7026